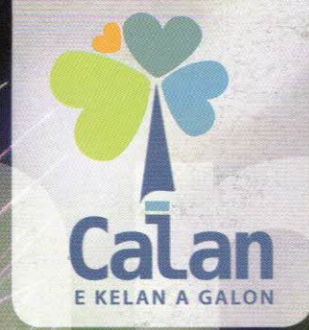




C@lan.com (munal) • Printemps 2014



Directeur de la publication, Pascal Le Doussal
Comité de rédaction : Commission bulletin municipal
Réalisation : Of Line creation



LORIENT
AGGLOMERATION

Le mot du maire

Nous voici donc au terme de six années de mandature municipale et en période électorale. Comme le stipule la loi, ce bulletin ne peut me servir ni à faire un bilan des actions réalisées ni à développer les projets pour le futur. Alors que vous dire? Je me retrouve un peu comme le candidat bachelier et sa copie blanche après l'énoncé du sujet. « En quatre pages décrivez-moi cette boule de billard sans évoquer sa couleur ni sa forme ! »

Venons-en donc tout simplement à quelques considérations très générales sur la fonction et la place de la commune aujourd'hui que la fusion avec Lorient Agglo a eu lieu. La population reste très attachée à la notion de commune, à son docher, à son territoire, qui sont personnalisés par le Maire, ce qui lui confère un rôle tout à fait à part dans l'affectif des gens. Mais il y a très longtemps que les élus ont compris que seules, les communes ne peuvent plus assumer toutes leurs compétences. Le regroupement du canton dans différents SIVOM (syndicat vocations multiples) ou SIVU (vocation unique) avant d'aboutir à la communauté de communes, en a bien sûr été la conséquence. Comment assurer seuls la gestion des ordures ménagères, le transport scolaire, l'habitat social, la desserte en eau, et la culture ? La nouvelle communauté d'agglo s'approprie également l'assainissement, collectif ou non. Ce qui dans notre cas peut être une opportunité face à la saturation de la station d'épuration. Les sommes nécessaires dépassent évidemment les possibilités communales. De même, l'encouragement aux zones d'activité relève de dimensions intercommunales d'autant plus que les taxes sont perçues par l'agglomération. Je note simplement qu'il faudra s'adapter à toutes les dimensions. Pour nous, un simple commerce revêt l'importance de la SBFM à l'échelle lorientaise. La communauté d'agglo devra en tenir compte.

Le désistement de l'Etat concernant les conseils en voiries ou les instructions des permis de construire va également trouver sa solution dans l'intercommunalité. Alors où en est la limite ? L'instruction des PLU peut revenir à l'agglomération mais devra-t-elle ensuite en assurer la gestion ? Faudra-t-il simplement laisser aux mairies l'état civil en raison de la proximité et les réduire à un guichet unique où les gens pourront surtout venir se plaindre des enfants, du chien et de la vitesse du voisin ?

Et c'est là à mon avis qu'intervient le rôle du Maire et de son conseil. Ils représentent un territoire bien précis et il leur revient par leur présence, leur personnalité, leur persuasion, de défendre la part de ce territoire dans un partage équitable du budget général intercommunal.

En fait, ce sont les acteurs de la vraie politique locale au sens noble, c'est-à-dire la gestion, sur place et dans l'agglo, de la commune. Exaltant mais pas évident !

Pascal Le Doussal, Maire de Calan



Le coup de feu
pour les crêpières

Actualités seniors - enfance

Club de l'amitié

Le club de l'amitié de Calan existe depuis 36 années. Les « anciens » y sont très attachés. Il leur permet chaque mois de se retrouver, et de partager un moment de convivialité. La rencontre mensuelle est un rendez-vous à ne pas manquer. Les sorties dans les restaurants de la région sont également très appréciées.

Actuellement le nombre d'adhérents a diminué, il est d'environ 30 personnes. Cha-

cun règle sa cotisation en début d'année. Beaucoup d'entre eux font un don supplémentaire à l'occasion de leur anniversaire. Cela permet au club d'organiser les après-midi festives.

En 2013, à la Chandeleur nous avons organisé une soirée crêpes. Ce fut un succès, nous en avons donc organisé une autre le 1er février 2014 avec encore plus de convives. Cette fois nous nous sommes

associés avec la section gymnastique de l'AS Calan. En janvier, lors de la dernière assemblée générale, un nouveau bureau a été élu, il est composé de Denise Le Tallec, Yvon Le Hein, Joseph Le Moual et Hélène Guiguen.

Présidente :

**Denise Le Tallec, 10 r Parc Nehue
56240 Calan, Tél : 02 97 32 52 37**

Comité de Jumelage Calan-Saint Buryan



Les familles anglaises et calanaises

Nous avons entamé l'année 2013 par la traditionnelle galette des rois le vendredi 25 janvier et à cette occasion, nous avons finalisé l'organisation du séjour de St Buryan à Calan du 30 mai au 2 juin.

Nous avons reçu 50 anglais dont 9 enfants. 3 familles découvraient Calan pour la première fois et 2 familles calanaises ont également fait leur première expérience de jumelage avec beaucoup d'enthousiasme.

Une journée d'excursion a permis aux

Anglais, souvent accompagnés de leurs correspondants, de visiter Josselin et son château ainsi que le domaine de Kerguéhennec.

Plusieurs repas en commun, au restaurant ou à la salle polyvalente, ont donné lieu à de nombreux échanges et à beaucoup d'états de rire « bilingues ». Bien entendu, tout s'est terminé par des chansons en commun, tard dans la nuit précédant le départ.

A l'Assemblée Générale du 18 juin, nous avons échangé des photos et mis au

point le repas du 12 octobre : cette année, Jean Yves Henrio nous a préparé un succulent colombo de porc.

Nous nous rendrons à St Buryan du 7 au 11 mai 2014.

L'Assemblée Générale aura lieu le Jeudi 5 Juin.

Président : Théo Guillou

Tél : 02 97 33 15 10 (Renseignements)

Trésorier : Daniel Tessier

Tél : 02 97 33 17 59

(Adhésions : 15€ par famille)



Bal Country à Calan.

Culture - Associations

Blue Djinn's

Créée en 2012, l'association a pour objet la promotion de la musique et de la danse country sous forme d'animations musicales et chorégraphiques.

Le samedi 19 octobre 2013, l'association Blue Djinn's organisait son second bal country à la salle polyvalente de Calan, fort du succès du premier organisé en 2012. En effet les danseurs sont venus encore plus nombreux, tous issus des clubs de danse environnants et ont découvert Calan. La réussite de cette soirée et la demande des participants nous conduisent à une 3ème édition en 2014.

Contact : Patrick Régis

Tél : 06 87 28 96 88



Autant l'exercice 2011-2012 avait donné sa pleine mesure de créations et d'activités

Aristocène Théâtre

diverses, cette année 2013 Aristocène a été beaucoup moins présente sur la scène. Parfois les aléas du sort se liguent en même temps obligeant les individus les plus passionnés à se soumettre à leur vindicte. Des projets avaient pourtant été endenchés, des investissements aussi, qui n'ont pu voir le jour.

Il n'en reste pas moins qu'Aristocène Théâtre n'est pas resté les bras croisés et a voulu réparer quelque peu l'absence du Festival de Calanités en apportant sa

contribution au spectacle « Les Blablanettes » offert aux enfants par la municipalité. Nous gageons que les parents présents ont pris autant de plaisir que celui visible sur les visages des « moutards ».

Mais le travail du théâtre ne se résume pas à se produire sur une scène, il y a en amont le travail d'écriture qui lui, ne s'est jamais arrêté, il faudra en attendre la cueillette des fruits à venir.

Présidente : Josiane Fouchard,

Kerhalloch, Calan, Tél : 06 23 93 95 48

La Tornade Calanaise



Les parents de la Tornade en plein travail

La Tornade Calanaise est une association de parents qui, en partenariat avec la municipalité, soutient les activités proposées aux jeunes par l'animateur communal.

L'association a pour objectifs de promouvoir l'engagement, la responsabilisation et la socialisation des adolescents. Elle a également un rôle d'accompagnement dans leur apprentissage de la vie

en société afin d'en faire des adultes citoyens.

L'année 2013 a été marquée par l'ouverture du local jeunes situé près du terrain de foot. Les parents de l'association se sont fortement investis dans la réfection de local : pose de cloisons, rénovation du toit, aménagement de la kitchenette, pose d'une rampe d'accès... ainsi que par l'achat de mobilier et d'appareils audiovisuels.

L'ouverture de ce local a été l'occasion de voir de nouveaux jeunes qui apprécient beaucoup ce lieu convivial.

Président : Xavier Court, 3, impasse de Parc en Hebel, Calan,

Tél : 02 97 33 13 24

Contact : Philippe Pringault, animateur Tél : 06 98 69 82 94

Mail : calaqui jeunesse@yahoo.fr



Des chevreuils

Chasse

La Société de chasse

La Société de chasse communale regroupe 25 chasseurs, elle loue 650 hectares, le reste de la commune étant des chasses privées ou des terres interdites à la chasse.

Un espoir : « que tous les propriétaires viennent rejoindre la communale » !

A noter : les jours de chasse sont les dimanches, jeudis, samedis ainsi que les jours fériés. Les mardis et vendredis sont des jours sans chasse.

Pendant la saison 2013-2014, les chasseurs se sont responsabilisés davantage en prélevant des nuisibles : une vingtaine de renards, 2 martres, 1 blaireau et des ragondins...

Ces nuisibles sont stockés dans un congélateur. Cela permet d'éviter la propagation des maladies dont ces animaux sont porteurs. En fin de saison, ils seront enlevés par une société d'équarrissage et ensuite incinérés.

Un blaireau



Cette opération a été mise en place par les chasseurs, la municipalité et les responsables agricoles.

Cette année « le coucou du président » aura lieu le 22 mars 2014 et « le repas des agriculteurs », le 6 septembre 2014.

► **Président: René Kernen,**
6 rue Guy de Maupassant- Lanester
Tél: 02 97 81 08 77
ou 06 99 19 94 30

Patrimoine

Les Vieilles sources

L'année 2013 a été bonne pour les Vieilles Sources, les stations de pompage n'ont subi aucun dommage grâce au travail des bénévoles. Le président remercie toutes les personnes qui s'activent afin que les réseaux restent en bon état.

Président: Bernard Driano Er Lann,
Calan Tél: 02 97 33 11 47



Pose d'un compteur pour raccordement au réseau

Amicale des Parents d'Elèves de l'Ecole du Levant

Toujours très dynamique, l'Amicale poursuit de nombreuses activités qui permettent ainsi de subventionner de nombreux projets en direction des enfants.

La collecte des journaux et vieux papiers se tient chaque 1er samedi matin du mois. Cette permanence est tenue par des pa-

rents dans la cour de l'ancienne mairie. Un bilan complet des activités de l'Amicale paraîtra dans le prochain bulletin.

Président : Yann LE GUEVELLO, 15
rue Stang Er Neihou, 56240 Calan,
Tél. 02 97 11 14 42





Les ateliers du lundi matin



Association Sportive Calanaise

Section Gymnastique

La section gymnastique de l'AS Calan a repris son activité en septembre. En effet, elle suit le calendrier scolaire, il n'y a donc pas de cours pendant les vacances. Cette année encore nous avons constaté quelques départs, mais de nouvelles calanaïses sont venues étoffer notre groupe qui atteint une quarantaine d'adhérentes. Il n'y a pas de limite d'âge, cependant un certificat médical est exigé.

Le cours du lundi matin de 9 h à 10 h, à l'espace rencontre connaît un succès grandissant d'année en année. Les deux autres séances se déroulent, à la salle polyvalente, le lundi de 19 h à 20 h et le mercredi de 19 h 30 à 20 h 30.

Les cours sont assurés par une animatrice sportive diplômée et salariée: Marie-Hélène Dugué. La section n'est plus fédérée auprès de l'EPMM.

Nous avons choisi d'adhérer au Chèque Emploi Associatif (CEA) ce qui nous permet de simplifier les formalités et notre gestion.

On y pratique des exercices variés : renforcements musculaires, travail des cuisses, fessiers, abdos et étirements à chaque séance. La section dispose de poids, de bâtons, d'élastiques. Les cours se déroulent en musique, dans une ambiance tonique et sympathique.

Une nouveauté en 2014, la section a décidé de s'associer au Club de l'Amitié pour l'organisation de la soirée crêpes qui s'est déroulée le samedi 1er février.

Contacts : (même en cours d'année) :

Francine ERKELENS, Tél : 02 97 33 27 27

Marie-Thérèse PAPAPETROS, Tél : 02 97 33 26 93



U12-U13

Section Foot

Cette année, le club met l'accent sur les jeunes, sur les 100 licenciés du club ils sont une soixantaine. Les entraînements se déroulent le mercredi après-midi, les plus grands terminant même vers 20h. Le club se met en « quatre » pour assurer l'encadrement de tous ces jeunes.

Le samedi est consacré aux plateaux (pour les plus petits) et aux matchs pour les catégories de U10 à U17. Les parents sont bien impliqués pour les transports sur le lieu des rencontres.

Le club continue de recruter chaque année les jeunes attirés par le



U6-U7

foot et fait les efforts nécessaires pour que toutes ces jeunes pousses soient bien encadrées.

Et bien sûr, l'association poursuit ses nombreuses activités avec :

- 7 équipes en championnat, en comptant ASCalan-Stiren Cléguer.

Tous les résultats en ligne <http://ascalan.footeo.com/>

- Repas choucroute du 22 février.

- Tournoi jeunes 2014 du 31 mai.

Président : Michel SAYEC. Marco's Bar, Calan



Le Grand Prix Cycliste



La fête foraine



Les courses pédestres

Les Amis de Calan

Les Amis de Calan organisent comme chaque année les fêtes de Calan. Elles auront lieu le samedi 19 avril et le dimanche 20 avril (week-end de pâques)

Le programme est le suivant :

Samedi 19 avril

15 h00 : Course enfants, distance de 200m à 2800m pour les enfants nés entre 2001 et 2009

Inscription gratuite, cour de l'ancienne mairie à partir de 14 h 00

Récompense à tous les participants : trophées, médailles ...

17 h30 : 6ème Course Nature

12,5 km, 1 boude sur les chemins de randonnée

Inscription cour de l'ancienne mairie

19 h00 : Repas salle polyvalente : jambon à l'os cuit au feu de bois.

11 € adulte, 5€ enfant

Dimanche 20 avril

25ème GRAND PRIX CYCLISTE même circuit que les années précédentes

- 12 h55 : Féminines juniors/séniors, 12 tours, 74,4 km

13 h00 : Féminines minimes/cadettes, 5 tours, 31 km

15 h30 : Hommes catégorie 3 et juniors, 15 tours, 91 km

Fête foraine durant les deux jours, place de l'église et place du four

Les Amis de Calan remercient tous les com-

merçants et artisans et tous les bénévoles pour leur participation sans laquelle ces fêtes ne pourraient avoir lieu.

Si vous désirez apporter votre aide pour ces deux jours, contactez :

Yolande au 02 97 33 21 83

ou Bernard au 02 97 33 14 04

Venez nombreux aider, participer, applaudir

► **Présidente : Yolande Ollivier,**

Kergarenne, 56240 Calan,

Tél : 02 97 33 21 83

Le Téléthon 2013

La traditionnelle randonnée nocturne, organisée par les Amis de Calan, le vendredi 1er décembre en faveur du Téléthon, a rassemblé une cinquantaine de participants.

Malgré un froid assez vif, cette balade a été très appréciée des marcheurs.

Cette nouvelle édition a permis de confirmer votre intérêt pour cet événement même si nous sommes toujours dans l'attente de plus de marcheurs. Les jardins calanais et une nouvelle équipe de « pluche » nous ont permis à nouveau de vous concocter cette fameuse soupe qui nous réchauffe le cœur à la fin de la rando. Votre participation a permis de récolter la somme de 529 €.

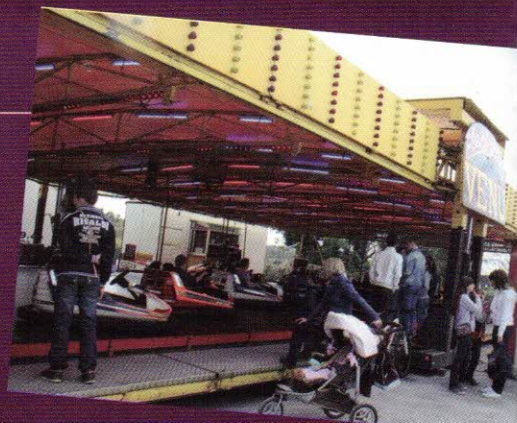
Responsable : Daniel Tessier, 1 rue Parc Pellan, 56240 Calan, Tél : 02 97 33 17 59



Service de la fameuse soupe



Equipe UB-U9



Fete foraine



Fete de la musique



Calan en photos



La danse des femmes à Soussane.



Le repas annuel du CCAS



Le pere Noël dans sa rarirole



Les enfants à la bibliotheque



Groupe de gymnastique du mercredi



Inauguration nouvelle mairie



L'équipe de bénévoles des chemins.



La course des petits.



Remise des prix au comice agricole.



U16-U17.



U10-U11



La cuisson du riz



Lutte sénégalaise

Associations

Association Solidaire Calan Soussane

L'association, créée en février 2012 a pour suivi ses actions en direction du village de Soussane au Sénégal et plus particulièrement de l'école.

Après la construction de 3 dasses en 2012, l'école a bénéficié d'une subvention du Conseil Général du Morbihan, prise sur son budget «coopération internationale», ce qui a permis l'aménagement de ces 3 nouvelles dasses.

Un groupe d'Anglais, lié au comité de jumelage, et désireux de soutenir les projets de l'association, a pu assurer le financement de panneaux solaires. Cette installation a permis à l'école d'avoir l'électricité.

Le bénéfice du repas africain de septem-

bre 2013 a servi à l'achat de fournitures scolaires et de denrées alimentaires pour la cantine.

Une vingtaine de Calanais se sont rendus à Soussane début novembre (voyage financé sur leurs propres deniers). La journée marquante pour la délégation calanaise qui l'a vécue en direct au Sénégal, ce fut l'inauguration de l'école de Soussane. Nous avons tous été, avec notre ami Serge Gagneux qui s'est laissé entrainer dans l'aventure, reçus de façon magnifique par toutes les sommités du secteur et par les enseignants, les enfants et toute la population du village. Pendant une journée entière, discours, djembé, danses des enfants,

des hommes puis des femmes, tournoi de lutte sénégalaise et toujours des tonnes de remerciements. Toute la population s'est dévouée, qui à la cuisine, qui à l'organisation, à la danse, à la musique. Nous avons partagé 300 kilos de riz, 80 litres d'huile et un pauvre zébu qui n'en demandait pas tant. Aujourd'hui, dans la région, le nom de Calan, représente beaucoup à leur cœur et vous y serez toujours les bienvenus.

Pour poursuivre son action l'association organise un nouveau repas africain le 13 septembre.

Président : Pascal Le Doussal

Tél : 06 07 03 23 15

Le coin des bénévoles

Chemins de Randonnée

Durant l'année 2013 nous avons continué à améliorer les sentiers existants, en posant des traverses, en changeant le grillage qui les recouvrent. Sur les 2 circuits (plan disponible en mairie) qui font le tour de la commune, nous avons commencé le nouveau balisage réglementaire en jaune, en 2014 nous poursuivons ce balisage. C'est avec beaucoup de fierté que le 19 avril nous allons accueillir la FFR (Fédération française de randonnée) qui organise sur la commune avec le CAF (Club alpin français) la 1ère sortie de la quinzaine « Rando Bretagne » du 19/04 au 3/05/14.

En 2013, la rando pique-nique du 14 juin a rassemblé une trentaine de marcheurs, cette année elle aura lieu le 6 juin à 19h.

Merci à tous les propriétaires qui laissent le passage sur leurs propriétés et aux bénévoles que nous espérons toujours plus nombreux.

Rappel :

les chemins sont interdits aux engins motorisés sauf agricoles.



Pique-nique lors de la rando



Préparatifs journée entretien des chemins

Responsable : Alberte Le Lan, Er Lann,

56240 Calan Tél : 02 97 33 22 02



Le coin des bénévoles

Fleurissement du centre bourg

Quelques nouvelles des jardinières...et des jardiniers.

Tandis que les unes s'apprentent sagement à fleurir au printemps et à colorer nos rues et nos murs de pierre, les autres pensent déjà au fleurissement de cet été. Beaucoup de géraniums de l'été dernier ont été récupérés. Des semis seront bientôt faits et des commandes seront passées pour préparer les jardinières de l'été prochain. Les bénévoles de la commission « fleurissement » espèrent faire au moins aussi bien que l'été dernier où chacun a pu admirer la vigueur, l'abondance et la diversité des couleurs de nos potées.

Avis aux amateurs de belles fleurs, le chantier est ouvert à tous les volontaires.

Responsable : Armelle Landurin, Tél 02 97 33 33 85



Présentation d'un kamashibai

La bibliothèque municipale

Elle n'a pas déménagé comme la mairie et se trouve toujours au-dessus des anciens locaux, dans la rue principale.

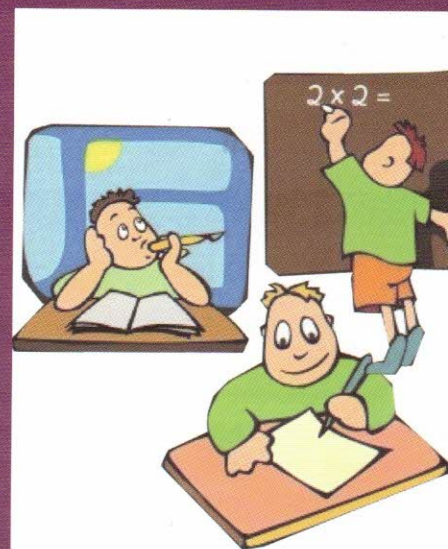
Ouverte trois fois par semaine elle offre, gratuitement, aux enfants et aux adultes un grand choix de livres et de revues qui proviennent soit de la médiathèque départementale, soit du fonds propre de la bibliothèque alimenté par des dons divers. Les ouvrages de la médiathèque sont renouvelés régulièrement. Les enfants sont accueillis dans un cadre agréable et coloré où beaucoup d'albums, de bandes dessinées, de livres adaptés à tous les âges, de revues leur sont proposés. De temps en temps l'équipe de la bibliothèque présente un « kamashibai », petit théâtre d'images.

Le coin des adultes est lui aussi riche de romans, de romans policiers, de documentaires, d'ouvrages historiques, de revues de jardinage, bricolage etc. L'équipe de la bibliothèque est composée de bénévoles qui assurent les permanences, choisissent les livres à la médiathèque et s'occupent de leur entretien. Si vous êtes intéressé n'hésitez pas à vous manifester.

Heures d'ouverture : Le mercredi matin de 10h30 à 12h
Le mercredi après-midi de 16h à 18h
Le samedi matin de 10h30 à 12h

Responsable : Yvonne Le Terrien, Fontaine-Maria Calan - Tél : 02 97 33 21 82

Aide aux devoirs



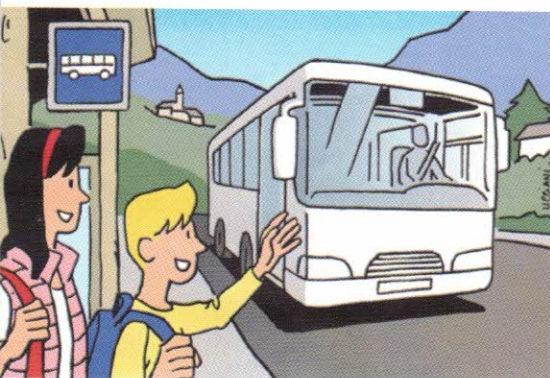
Pour les enfants fréquentant la garderie de l'école, une aide aux devoirs est proposée le soir de 17h00 à 18h30, tous les lundis et jeudis.

Cette aide consiste à faire lire les enfants du CP, accompagner et contrôler les devoirs des élèves des CE1, CE2, CMI et CM2, les aider éventuellement s'ils rencontrent quelques difficultés.

Actuellement, cette aide est assurée par 2 personnes bénévoles qui aimeraient bien que d'autres personnes se joignent à elles pour être plus efficaces, les enfants étant assez nombreux.

Les personnes qui sont intéressées peuvent prendre contact avec la mairie qui transmettra.

Responsable : Yvonne Le Terrien,
Fontaine-Maria, 56240 Calan,
Tél : 02 97 33 21 82



Actualités

Lorient Agglomération, quels changements et quels interlocuteurs ?

Depuis le 1er janvier 2014, la Communauté de communes de la Région de Plouay du Scorff au Blavet a fusionné avec Lorient Agglomération. Si j'ai une question, un renseignement à demander je m'adresse aux numéros et services ci-dessous :

Si j'ai un problème d'eau ou d'assainissement, je dois appeler qui ?

Rien ne change en matière de gestion de l'eau et de l'assainissement

Renseignements : 14 rue François Robin à Lorient Un interlocuteur 24h/24 pour Calan au 0 969 323 529

Courriel : contact-eau@agglo-orient.fr

Que se passe-t-il pour les transports ?

Les transports de l'ancienne Communauté de Communes de la Région de Plouay sont jusqu'à nouvel ordre maintenus tel quel.

y compris les dessertes scolaires. L'évolution se fera progressivement au cours de l'année. Service des transports de Lorient Agglomération : 02 97 02 29 47

Y'a-t-il des changements au niveau du tri ?

Rien ne change pour l'instant. Comme prévu, les journaux-revues-magazines ne doivent plus être mis dans les sacs jaunes mais déposés dans les containers d'apport volontaires prévus à cet effet.

Des changements seront à prévoir pour les années suivantes.

Renseignements : 14 rue François Robin à Lorient. Un interlocuteur 24h/24 pour Calan au 0 969 323 529

à Lorient Agglomération
un numéro vert : 0 800 100 601

Carte nationale d'identité, du changement aussi !

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité est automatique et concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles restent valables 10 ans lors de la délivrance.



ELECTIONS MUNICIPALES

les 23 et 30 mars 2014 :
Ce qui change...



Salle du Conseil Municipal



Les élections municipales organisées en 2014 sont destinées à renouveler l'ensemble des conseillers municipaux dans les 36 682 communes françaises.

Pour la première fois, seront également élus au suffrage universel direct les conseillers communautaires, qui représentent les communes au sein des organes délibérants des structures intercommunales

Calan ayant dépassé les 1000 habitants le mode de scrutin change !

Le panachage n'est plus autorisé.

Les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste de 15 candidats, à parité hommes/ femmes, que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Une nouveauté : élection des conseillers communautaires.

Vous élirez également 2 conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires.

Une pièce d'identité obligatoire

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter : Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...

Un changement de bureau de vote

Le bureau de vote de Calan est désormais fixé dans la salle du conseil municipal de la nouvelle mairie et non plus à la salle polyvalente.



À retenir :

- Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- Changement de mode de scrutin :
 - interdiction du panachage
 - impossibilité de voter pour une personne non candidate (liste bloquée)
- Election des 2 conseillers communautaires
- Bureau de vote à la nouvelle mairie



Bloc-Notes

Et toujours du nouveau à CALAN !

INFORMATIQUE - ORDINATEUR
Réparation Entretien Virus
Aide informatique
FRANK RIERA
siren 798542403
cosqueric 56240 Calan
frankiera@outlook.fr
06.64.24.24.39 - 02.97.33.16.27



Un généalogiste familial professionnel

Passionné de généalogie, Daniel Hélias a suivi une formation de généalogiste professionnel et a décidé de se consacrer au métier de généalogiste familial. Ce métier ne s'arrête pas à la création d'un arbre généalogique mais permet également de redonner vie à nos ancêtres, de raconter leurs histoires et les nombreux faits historiques qui ont marqué chaque époque. Il propose sur son site ces prestations généalogiques et des idées cadeaux pour anniversaires, fêtes et autres occasions. N'hésitez pas à le consulter !



Cabinet de généalogie Daniel HÉLIAS
4, rue du Gumunen 56240 CALAN
Tel : 02 97 65 50 48
Site : www.aufildantan.com
Courriel : contact@aufildantan.com

Associations
Associations
Associations
Associations

Subventions Municipales 2013



Associations	Montant
AS CALAN section Gymnastique	450
Amicale des parents d'élèves	250
Les Vieilles Sources	500
Comité de Jumelage Calan/ St Buryan	600
Les Amis de Calan	500
Société de Chasse Communale	300
La Tornado Calanaise	350
Aristocène Théâtre	200
Club de l'Amitié	450
Association Solidaire Calan-Soussane	300
Blue Djinn's	150
Ecole (financement d'activités)	5 101
Calacélé Association	1290
Groupement Vulgarisation Agricole	55
Association Elevage Canton de Plouay	215
FNACA Pouay/Calan	50
Office de Tourisme du Pays de Plouay	160
Ecole Sacré Cœur Plouay (Activités et fournitures)	1 062
Amis du Jumelage Plouay (Collège Marcel Pagnol (séjours à l'étranger)	54
Familles Rurales Plouay (Accueils de loisirs)	4555,60
Centre Aéré Lanvaudan	571,74
CAUE	287,10
Entente Morbihannaise du Sport	143,55
Banque Alimentaire	290,11
Banque Alimentaire - CCAS de Plouay	115,65
Ligue Contre le Cancer	300
Fonds Solidarité Logement (Conseil Général)	98



Protection de l'environnement

Lutte contre le charançon rouge des palmiers

Cet insecte originaire du sud de l'Asie et de la Malaisie est détecté en Corse en septembre 2006.

L'attaque du bourgeon terminal entraîne l'affaissement et le dessèchement brusques des palmes, parfois précédé d'une induration anormale de la frondaison. Ces signes, typiques du palmier des Canaries, s'observent parfois chez le dattier et ne précèdent la mort du palmier que de quelques jours.

Un arrêté préfectoral a été pris le 3 juillet 2013, afin de mettre en place la lutte contre cet insecte. Les communes situées dans le périmètre de lutte, dont

Calan, ont été chargées de procéder au recensement de tous les palmiers présents sur leur territoire.

A cet effet, les particuliers concernés sont invités à se faire connaître en mairie sans tarder, afin de renseigner les services municipaux sur les plants dont ils sont propriétaires. La démarche revêt la plus grande importance, le charançon rouge étant un insecte particulièrement nuisible, susceptible de causer la disparition des palmiers de la région, si sa prolifération n'est pas arrêtée à temps.



Palmiers attaqués par le charançon rouge

État civil

Les Naissances

Elina Picherot	le 6 janvier
Samuel Chiron	le 23 janvier
Aaron Le Guyader	le 22 février
Martin Dewerd	le 4 juillet
Nathan Briant	le 4 août
Paul Robino	le 10 août
Alexandre Helmke	le 23 août
Nathéo Tanguy	le 27 septembre
Ambre Hocht	le 19 octobre
Anjéline Cleudic	le 26 octobre
Margot Pierre	le 13 novembre
Elias Rolland	le 21 décembre



Les Mariages

Yuliia Brazhnyk et Arnaud Legentil	le 5 janvier
Isabelle Lohier et Tony Le Coeffec	le 18 mai
Jessica Dauteuil	
et Fabien Dufourmantel	le 29 juin
Maryse-Henriette Colucci	
et Michel Hamonou	le 14 décembre

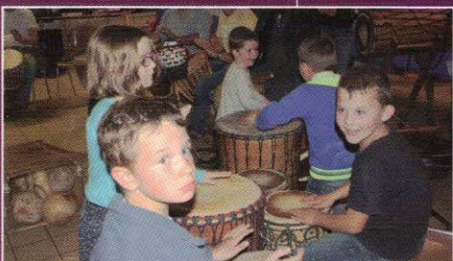
Les Décès

Pierre Jaffré	le 3 janvier
Joséphine Stanguennec	le 22 février
Henri Le Danvic	le 8 avril
Constant Evano	le 1er décembre

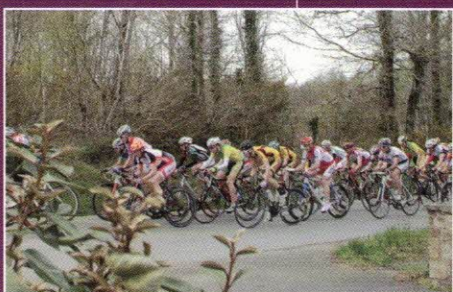
Calendrier des manifestations 2014



Cérémonie de commémoration



Enfants au repas africain



Les courses cyclistes



Les enfants au spectacle de Noël



Tournoi de foot

MARS

- Samedi 22 Couscous de la Société de Chasse
- Dimanche 23 Elections municipales
- Dimanche 30 Elections municipales

AVRIL

- Samedi 19 Randonnée Fédération Française
- Fêtes de Calan :
- Samedi 19 : Foulées Calanaises, courses enfants, fête foraine et repas.
- Dimanche 20 : Grand Prix Cycliste et fête foraine

MAI

- Jeudi 8 Commémoration de la fin de la guerre 39-45.
- Dimanche 25 Elections Européennes
- Samedi 31 Tournoi de foot de l'AS Calan

JUIN

- Vendredi 6 Rando pique-nique
- Samedi 14 Fête de l'école
- Vendredi 20 Fête de la Musique.

SEPTEMBRE

- Samedi 13 Repas Africain Association Calan Soussane
- Dimanche 20 Journée du Patrimoine

OCTOBRE

- Samedi 11 Repas du Comité de Jumelage

NOVEMBRE

- Mardi 11 Commémoration de la fin de la Guerre 14-18.
- Samedi 22 Repas de l'Amicale des Parents d'Elèves.

DECEMBRE

- Vendredi 5 Téléthon
- Samedi 6 Repas des Personnes Agées CCAS.
- Dimanche 21 Animation et Venue du Père Noël

Les repas des associations sont ouverts à tous !